

LE MOT DE GASPARD

L'empereur est nu

« *Point de vue isolé, minoritaire, peu crédible (...)* ». Voilà ce que disent souvent les firmes pharmaceutiques d'un texte de la revue *Prescrire* qu'elles jugent négatif vis-à-vis de leur médicament.

Les textes de la revue ne sont pourtant pas des "points de vue" mais des synthèses des données disponibles. D'autres dans le monde réalisent de telles synthèses et aboutissent aux mêmes constats.

Ainsi, à propos de la *duloxétine* dans la dépression et dans les douleurs neuropathiques (Cymbalta°, page 486), nous rapportons les conclusions de 9 autres équipes ayant analysé les données d'évaluation (page 486-5 sur le site internet www.prescrire.org). Toutes font état d'une évaluation inadéquate, d'une efficacité incertaine et/ou d'effets indésirables nombreux de la *duloxétine*.

D'où viennent précisément ces 9 conclusions convergentes ? Des agences du médicament norvégienne et suédoise, de l'Institut danois de pharmacothérapie rationnelle, de l'Agence canadienne d'évaluation en soins de santé, de revues indépendantes allemande, étatsunienne, italienne, membres de l'ISDB, de la revue du Conseil Général des associations espagnoles de pharmaciens, du bulletin du groupe consommériste étatsunien Public Citizen. Difficile de considérer qu'il s'agit de "points de vue isolés" émanant de sources "peu crédibles".

Comme dans le conte d'Andersen, l'empereur est nu (1). Mais l'enfant qui le dit n'est pas seul, et cela va finir par se savoir, au bénéfice des patients qui seront moins exposés aux effets indésirables de nouveautés mal évaluées.

1- Andersen HC "The Emperor's new clothes" (translation of "Keiserens nye Klæder"). Site internet <http://www.andersen.sdu.dk> consulté le 9 juin 2006 (sortie papier disponible : 4 pages).

COTATION PRESCRIRE

Nouvelles substances - Nouvelles indications

Notre appréciation globale (symbolisée par une expression du bonhomme Prescrire, alias Gaspard Bonhomme) porte sur le progrès thérapeutique, tangible pour le malade, apporté par chaque nouvelle spécialité dans une indication précise : valeur absolue du médicament jugée sur sa balance bénéfices-risques, mais aussi valeur relative par rapport aux autres thérapeutiques disponibles.



BRAVO : appréciation d'exception attribuée à un progrès thérapeutique majeur, d'efficacité et d'intérêt évidents dans un domaine où nous étions totalement démunis.



INTÉRESSANT : apporte un progrès thérapeutique important mais avec certaines limites.



APPORTE QUELQUE CHOSE : l'apport est présent mais limité ; il est à prendre en compte sans toutefois devoir bouleverser le domaine de la thérapeutique considéré.



ÉVENTUELLEMENT UTILE : intérêt thérapeutique supplémentaire minime. Il y a peu d'arguments devant conduire à changer d'habitude de prescription en dehors de cas particuliers.



N'APPORTE RIEN DE NOUVEAU : il peut s'agir d'une nouvelle substance mais dans une classe déjà abondamment fournie et qui n'a pas d'intérêt clinique supplémentaire démontré ; ou bien, plus souvent, c'est une simple copie.



LA RÉDACTION NE PEUT SE PRONONCER : nous réservons notre jugement dans l'attente d'une évaluation plus approfondie du médicament.



PAS D'ACCORD : médicament qui ne présente aucun avantage évident mais qui a des inconvénients possibles ou certains.

Médicaments avec publicité grand public

Notre appréciation globale (symbolisée par un feu tricolore) porte sur les garanties de sécurité qu'offre la spécialité dans le cadre de la promotion directe auprès du grand public pour susciter des achats.



D'ACCORD : la spécialité a une balance bénéfices-risques bien connue et nettement favorable. Son utilisation en automédication est acceptable.



PRUDENCE : la spécialité peut être utilisée en automédication, mais avec certaines précautions.



PAS D'ACCORD : la balance bénéfices-risques de la spécialité est défavorable dans le cadre de l'automédication.

Substances copiées

Nous cotons sur 4 niveaux l'intérêt d'une substance, dans l'indication où cet intérêt est le plus grand : lire au bas de chaque tableau de copies.

Information fournie par les firmes

Nous cotons sur 4 niveaux l'information reçue des firmes que nous avons interrogées.



Information approfondie, détaillée et adaptée, des données non publiées jusqu'au conditionnement.



Information restreinte aux éléments administratifs et à des données publiées.



Information minimale, limitée ou presque à des éléments administratifs.



Rétention d'information.